



200 FCFA



www.adiac-congo.com

N°5156 LUNDI 27 JANVIER 2026

OYO

Félix Tshisekedi informe Denis Sassou N'Gesso de la situation en RDC

Le président de la République Denis Sassou N'Gesso s'est entretenu le 24 janvier à Oyo dans le département de la Cuvette avec son homologue de la République démocratique du Congo (RDC) Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo qui lui a fait le point de l'évolution de la situation prévalant à l'Est de son pays.

« Je suis venu présenter mes vœux de Nouvel An au président Denis Sassou N'Gesso et lui apporter tout mon soutien au regard de la tenue dans quelques semaines, ici au Congo, de l'élection présidentielle pour laquelle je lui souhaite bonne chance », a déclaré à la presse le chef de l'Etat de la RDC.

Page 16



ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2026

Le dépôt de candidatures fixé du 29 janvier au 12 février

Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a publié un arrêté fixant la date de dépôt de candidatures au scrutin présidentiel de mars du 29 janvier au 12 février 2026.

Parmi les pièces à fournir figurent une déclaration de moralité fiscale, un récépissé de versement au trésor public d'un cautionnement de 25 000 000 FCFA non-remboursable, un cer-

tificat médical délivré par un collège de trois médecins assermentés par la Cour constitutionnelle, un spécimen de signature et un casier judiciaire, volet n°2.

Page 2

CEMAC

Des mesures urgentes pour éviter un choc économique

Reunis le 22 janvier à Brazzaville, à l'initiative de leur homologue, président en exercice de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Denis Sassou N'Gesso, les chefs d'Etat de la sous-région ont examiné la situation économique, financière et monétaire de la zone avant de prendre un train de mesures pour renforcer sa stabilité économique.

« Il nous reste à mettre résolument en œuvre les recommandations de ce sommet. Nous devons diversifier davantage nos économies, accélérer le rythme des réformes structurelles



en matière de gouvernance, de discipline budgétaire, d'amélioration du climat des affaires et d'approfondissement de l'intégration régio-

BACCALAURÉAT

Une catégorie de candidats exclus de l'examen

Les candidats au baccalauréat session 2026 ayant un Brevet d'études du premier cycle datant de deux ans ne feront pas cet examen d'Etat, a indiqué le 23 janvier à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, lors d'une rencontre avec la communauté éducative.

Page 8

AFFAIRE MINE NABEBA

Sundance condamné à verser 32 milliards FCFA à l'Etat congolais

Le tribunal d'arbitrage de Paris a rendu son verdict sur l'affaire opposant la République du Congo au groupe australien Sundance à travers sa filiale Congo-Iron suite au retrait du permis d'exploitation de la mine de Nabeba, dans le département de la Sangha. La justice française a condamné Sundance à verser au Congo 5 millions d'euros, soit environ 32 milliards FCFA.

Page 2

ÉDITORIAL

Approche concertée

Page 2

Page 16

ÉDITORIAL

Approche concertée

Un homme averti en vaut deux dit l'adage. Appliquée à une personne morale l'on peut aussi avancer : une institution avisée des conséquences de ses choix peut s'en prémunir si elle en prend conscience.

La situation actuelle de la CEMAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) interpelle à plus d'un titre. Il suffit de lire le communiqué final du sommet extraordinaire des dirigeants des pays membres réunis à Brazzaville, jeudi 22 janvier, pour s'en convaincre.

Tenant pratiquement lieu de feuille de route de la Communauté, les conclusions de la concertation invitent, entre autres, les six États de la CEMAC à agir de façon concertée s'ils souhaitent renforcer les assises de l'institution et en préserver la crédibilité vis-à-vis d'eux-mêmes, des populations au nom desquelles ils parlent mais aussi de leurs partenaires.

Ces derniers, faut-il le rappeler, ont en plusieurs occasions tiré la sonnette d'alarme sans apparemment être parvenus à convaincre les gouvernements concernés à sauter le pas.

À Brazzaville, la présence de quatre chefs d'Etat sur les six que compte la CEMAC, deux autres d'entre eux ayant été représentés à un haut niveau, est le signe que la situation reste préoccupante. Mais aussi que les solutions appropriées sont à portée de main.

Conclusion provisoire : attention CEMAC, bouge-toi vite et fort avant que le ciel de la confiance mutuelle de tes composantes, gage de ta stabilité, ne s'assombrisse. Sinon, à n'en pas douter, ce sera la catastrophe !

Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice
Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La période de dépôt de candidature fixée du 29 janvier au 12 février 2026

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a, dans un arrêté rendu public le 23 janvier à Brazzaville, fixé la période de dépôt des dossiers de déclaration de candidature à l'élection présidentielle, du 29 janvier au 12 février 2026. L'élection présidentielle se déroulera le 12 mars pour le vote anticipé de la force publique et le 15 mars pour le vote géné-

ral. Pour ce faire, les potentiels candidats disposent de deux semaines à compter du 29 janvier pour déposer leurs dossiers à la Direction générale des affaires électorales (DGAE). « *Tout candidat à l'élection du président de la République fait une déclaration de candidature légalisée en quatre exemplaires* », a précisé le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation.

En effet, parmi les pièces à fournir, il y a la déclaration de moralité fiscale, un récépissé de versement au trésor public d'un cautionnement de 25 000 000 FCFA, non-remboursable, un certificat médical délivré par un collège de trois médecins assermentés par la Cour constitutionnelle, un spécimen de signature et un casier judiciaire, volet n°2.

Les Dépêches de Brazzaville

AFFAIRE MINE DE NABEBA

Sundance condamné à payer 5 millions de dollars à l'Etat congolais

Le tribunal d'arbitrage de Paris, en France, a condamné le groupe australien Sundance via sa filiale de droit congolais, Congo-Iron, à verser la somme de 5 millions d'euros, soit environ 32 milliards FCFA au Congo à l'Etat congolais dans une affaire qui opposait au gouvernement.

Le contentieux opposant la République du Congo à Sundance et sa filiale Congo-Iron est né du retrait du permis d'exploitation de la mine Nabeba, dans le département de la Sangha, à cette entreprise pour non-alignement à ses obligations. En effet, après être déclaré compétent, le Tribunal d'arbitrage de Paris a jugé les requêtes recevables avant de balayer intégralement les demandes au fond des demanderesses. La justice a reconnu que le retrait du permis de Nabeba était conforme à l'article 15 de la Convention minière, dès lors que les Demandées n'avaient pas engagé la construction des installations minières dans le délai contractuel de 24 mois à compter de l'entrée en vigueur de la Convention. Conseiller aux affaires juridiques du ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la géologie, Odilon Obami revient sur cette victoire de l'Etat congolais. « *Après la signature de la convention d'exploitation y relative en 2014, il a été constaté qu'il y avait insuffisance prolongée d'activité sur le terrain. C'est donc sur la base de ce motif que la République du Congo avait jugé utile en*

2020 de retirer le titre à Congo-Iron après une mise en demeure, conformément aux dispositions du code minier et aux stipulations de la convention signée avec cette société. C'est une procédure très long et coûteux qui a duré 5 ans, mais au final c'est le Congo qui a gagné et nous nous en réjouissons », a-t-il déclaré.

Odilon Obami a souligné qu'après cette victoire, le Congo entend renforcer sa fermeté face aux entreprises du secteur des mines qui naviguent à contre-courant des lois de la République. « *Cette décision pour nous, c'est un signal fort envoyé à d'autres sociétés qui sont à peu près dans la même situation qui, après avoir obtenu les permis, n'ont pas des moyens pour développer leur projet sur le terrain. Le traitement qui a été infligé à Congo-Iron, c'est le même qui sera, à terme, infligé à ces sociétés. Les mêmes causes vont produire les mêmes effets* », a-t-il prévenu.

Le groupe Sundance/Congo-Iron réclamait la somme astronomique de 5,5 milliards de dollars. Mais, l'issue est d'autant plus marquante qu'au titre des frais et

dépens, le Tribunal retient que le Congo a prévalu très largement (75% / 25%). Cependant, il convient de retrancher de ces 5 millions d'euros, la contribution de la République du Congo aux frais de l'arbitrage ceux-ci ayant été totalement versés par les Demandées à hauteur de 2 millions d'euros, soit environ 1 311 914 000 FCFA.

La mine de Nabeba n'est pas restée inexploitée tout ce temps, car une autre société a dû prendre la relève. « *Sur le terrain, Sangha Mining a débuté depuis un moment les travaux liés au développement de la mine de la Nabeba située entre le Congo et le Cameroun. L'exploitation se de part et d'autre. Du côté camerounais, c'est ce qu'on appelle la mine de Mbalam et du côté congolais, c'est la mine Nabeba. Les deux pays se sont mis ensemble pour la développer en commun, voilà pourquoi on l'appelle mégaprojet transfrontalier* », a expliqué Odilon Obami, invitant les investisseurs qui veulent embrasser ce secteur, à se conformer aux lois de la République du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRÉTARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansia

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulan, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombe
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Le Congo se dote d'un document stratégique

La République du Congo a présenté, récemment, sa Stratégie nationale de prévention et de gestion des risques de catastrophes (SNPGRC) à l'horizon 2030. Cette Stratégie a pour objectif de renforcer la résilience du pays dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques et autres dangers majeurs récurrents.

La Stratégie nationale de prévention des risques de catastrophes est financée à hauteur de 22,8 milliards de francs CFA. Elle est conçue par le gouvernement, en collaboration avec le Programme des nations-Unies pour le développement (Pnud). Ce document vise à réduire les pertes en vies humaines, les dégâts matériels et l'impact négatif des catastrophes sur les services économiques, sociaux et environnementaux.

Présentant le texte, le directeur de l'Écologie et des ressources naturelles au ministère en charge de l'Environnement et du développement durable, Narcisse Ofoolou, a précisé que sa mise en œuvre s'arc-boutera sur une plateforme nationale de gestion des risques de catastrophe. Son exécution, a-t-il renchéri, s'appuiera aussi sur un comité interministériel, mais également sur l'implication des collectivités locales, de la société civile, du secteur privé et des communautés locales.

« La SNPGRC repose sur quatre priorités majeures. Il s'agit notamment de la compréhension des risques, du renforcement de la gouvernance, de l'investissement dans la résilience, de l'amélioration de la préparation et de la réponse aux catastrophes. Elle rime avec les



La ministre en charge de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, brandissant des deux documents présentés Adiac

objectifs du Plan national de développement 2022-2026 », a précisé l'expert.

Par la même occasion, le gouvernement a présenté son plan d'action national pour la biodiversité valant pour la période 2025-2030. Le coût de sa mise en œuvre estimée à 25,7 milliards Fcfa, sera

co-pilotée par une cellule de gestion et le comité consultatif national.

Cette Stratégie vise par ailleurs, à réduire la perte de biodiversité, à renforcer la résilience des populations, conformément à la vision 2050, exigeant de vivre en harmonie avec la nature. Elle

s'articule autour de cinq axes prioritaires, et décline 25 cibles nationales, 145 actions et 163 indicateurs.

S'exprimant à cet effet, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a rafraîchi la mémoire

des participants, en rappelant que la biodiversité n'est pas seulement du ressort de l'éthique environnementale. Mais, elle est au centre même des chaînes de valeur, essentiellement dans les secteurs du bois, de l'agriculture, de l'eau, de la pêche et de l'éco-tourisme.

Saluant l'engagement du Congo en matière de respect des engagements internationaux, dans la lutte contre les changements climatiques et de la conservation de la biodiversité, la représentante-résidente du Pnud, Adama Dian Barry, a souligné que les deux documents présentés constitueront le socle des actions durables sur l'environnement.

« Je suis convaincue que les outils qui vous seront remis ici aujourd'hui, vont constituer le socle sur lequel pourront durablement s'enraciner les actions vitales à l'exploitation économique, rationnelle et durable du Congo. Cet attachement réaffirme également le prix qu'attache le Congo à la valeur du multilatéralisme, qui a démontré sa volonté de contribuer à un avenir commun pour toute l'humanité fondée sur la préservation de l'environnement », a conclu Adama Dian Barry.

Firmin Oyé

LE FIN MOT DU JOUR

Tombée de son piédestal ?

Première question : que restera-t-il, à terme, de l'imposant Palais de verre de 168 m de hauteur élevé au cœur de New York, aux États-Unis, où siège l'ONU (Organisation des nations unies) depuis son inauguration au début des années 50 du siècle dernier ?

Réponse prudente : jusqu'à ce que le pays d'accueil fasse preuve d'hospitalité, la diplomatie mondiale ou ce qu'il en restera allumera toujours les microphones dans la salle dédiée pour continuer son plaidoyer en faveur de relations plus respectueuses du droit, telles qu'elles sont mentionnées dans les registres de la «vieille dame».

Deuxième question : devant la forte pression exercée par Washington à travers le lancement par le président Donald Trump de son « Conseil de la paix», l'ONU n'est-elle pas sur le point d'être patiemment démantelée ?

Réponse parmi tant d'autres : avec l'adhésion annoncée d'une vingtaine d'Etats au «Conseil de la paix» du chef de la Maison Blanche on peut parier sur la dispersion des voix habituellement acquises à l'ONU. D'autant plus que les États-Unis, plus gros contributeur, ont entrepris de se retirer de nombreux organismes internationaux supprimant les financements qui en assuraient le fonctionnement.

Troisième question inspirée par

par ces inconnus dont les motivations restent floues : si le « Conseil de la paix » travaille à la disparition de l'ONU et l'obtient, qu'en sera-t-il de sa propre survie ?

Réponse motivée, non par la volonté de convaincre à tout prix, mais par les limites qui affectent de tout temps les superpuissances. Aux Nations unies se pose depuis des décennies l'équation du « surpouvoir » des cinq membres du Conseil de sécurité incarné par le droit de veto. A son tour le «Conseil de la paix» a reconduit le sacro-saint principe des voix prépondérantes.

À cette étape du débat qui ne fait que commencer, la longévité de

ce nouvel instrument n'est pas la question primordiale. Créé tambour battant, le « Conseil de la paix » expose en filigrane que le monde est en quête d'une boussole susceptible d'aider les nations et les peuples à mieux se partager les riches conquêtes de la science et de la technologie rendues possibles par le génie humain grâce à la générosité de la nature qui nous accueille mais que nous triturons perfidement.

Cette boussole ne fonctionnera à bon escient que si ceux qui la portent apprennent des erreurs du passé. L'on ne peut mieux servir huit milliards de terriens sans les impliquer dans la recherche de solutions communes adéquates.

Gankama N'Siah

BIODIVERSITÉ

Des acteurs formés aux mécanismes innovants de financement

La ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault a lancé, le 20 janvier à Brazzaville, les travaux d'un atelier de formation environnementale impliquant cinquante acteurs nationaux.

Organisée par le Fonds mondial pour la nature (WWF) en partenariat avec le ministère en charge de l'environnement, l'Agence française de développement (AFD) et d'autres partenaires, la formation a porté sur le thème : « *faisabilité, méthode et outils pour le développement de projets de certificat biodiversité et de paiement pour service environnementaux* ».

Il s'agira « de comprendre les fondamentaux théoriques de ces mécanismes, d'analyser des cas pratiques, d'évaluer leurs échelles territoriales, nationales et régionales, et de formuler des propositions concrètes pour renforcer les projets en cours ou à l'avenir », a précisé la directrice nationale du Fonds mondial pour la nature (WWF) Congo, Carine Zélo Abibi qui, à cette occasion, a réitéré l'engagement de sa structure à œuvrer pour la mobilisation des Fonds.

« *Le WWF est pleinement conscient du besoin constant de renforcement des capacités* », a-t-assuré.



Les officiels et les participants à l'ouverture des travaux de l'atelier/Adiac

cités dans le domaine des mécanismes innovants de financement de la biodiversité. A cet égard, le WWF, en collaboration avec ses partenaires, contribuera à mobiliser des ressources et à rechercher des opportunités afin de soutenir durablement le renforcement des capacités dans ce domaine », a-t-assuré.

Répartis en deux sessions, du

21 au 23 pour la première et du 26 au 28 pour la seconde, ces travaux permettront aux participants « de comprendre en profondeur les tenants et aboutissants des projets PSE ou de certificats biodiversité », a indiqué la ministre de l'Environnement.

« *L'objectif général des sessions de formation est de renforcer les capacités des acteurs du projet Biodev*

2030 sur les questions de paiements pour services environnementaux et de certificats biodiversité afin que ceux-ci disposent des informations et des compétences nécessaires à la conception, à la mise en place et à la critique objective de projets pilotes de PSE et de certificats biodiversité, en particulier dans le territoire ETIC qui a été sélectionné par le projet

Biodev 2030 pour accueillir les projets pilotes », a-t-elle précisé.

Officiellement lancé en 2021 en République du Congo, le projet Biodev 2030 va également accompagner les acteurs impliqués dans les mécanismes de financements innovants pour la biodiversité. Ce projet s'exécute actuellement dans quinze pays.

Fortuné Ibara

ENVIRONNEMENT

Trois millions de dollars pour valoriser les déchets plastiques

La ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, s'est entretenue le 20 janvier à Brazzaville avec une équipe technique de la société Dangote Cement conduite par son directeur général, Frank Brouwers. Les échanges ont porté sur l'opérationnalisation d'un projet de valorisation des déchets.

Financé à hauteur de trois millions de dollars, environ deux milliards de FCFA, ce projet s'inscrit dans le cadre de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Il s'étendra sur trois aspects essentiels : le traitement des déchets solides, des parafines et des huiles usées.

« *Nous sommes venus rencontrer madame la ministre pour essayer de regarder ensemble comment nous pouvons régler la problématique de l'approvisionnement des déchets parce que nous avons mis en place un système qui permet de valoriser les déchets afin de produire de l'énergie alternative, ce qui nous conduira à substituer le charbon comme combustible dans la fabrication du ciment* », a expliqué le directeur de l'usine, Rashaid Fawad, qui a inter-



préte les mots du directeur général.

L'opérationnalisation de ce

projet devrait contribuer à la lutte contre le changement climatique grâce à la réduction des déchets plastiques ainsi qu'à la diversification de l'économie.

Depuis 2019, la société Dangote ciment travaille sur ce projet. Toutefois, ce n'est pas la seule action entreprise par cette société dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises. L'année dernière par exemple, la société a construit des forages d'eau dans le village de Mfia tout comme à Ndingui et à Moukossa, en sus de la construction d'un bâtiment supplémentaire à l'école primaire.

La société Dangote Cement est le premier producteur de ciment d'Afrique avec des lignes de production et des stations de broyage de ciment. Présent dans dix pays africains dont le Congo où le groupe a produit en 2024 un volume total de 27.7 millions de tonnes, soit une hausse de 1.6 % par rapport à l'année précédente.

Fortuné Ibara

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le Congo pose les jalons de la régulation

Les assises sur la politique et la régulation des technologies numériques, organisées du 12 au 16 janvier à Brazzaville, ont permis de jeter les bases d'un cadre réglementaire adapté aux réalités nationales. Elles ont également instauré un espace de concertation réunissant acteurs publics, secteur privé, universitaires et experts internationaux.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'écosystème numérique national a été remarquable tout au long des cinq jours d'échanges. Selon le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), Louis-Marc Sakala, ces assises traduisent la volonté du Congo de poser les bases d'une régulation numérique moderne, intelligente et responsable, condition essentielle pour accompagner la transformation numérique du pays dans une logique de souveraineté et de développement durable. « *La régulation des technologies numériques ne peut être efficace que si elle est anticipative, collaborative et adaptée aux réalités congolaises* », a-t-il affirmé.

Parmi les priorités dégagées à l'issue du séminaire figurent la consolidation d'un cadre stratégique national de régulation du numérique et de l'Intelligence artificielle (IA), le renforcement des capacités des régulateurs et des administrations, ainsi que la mise en place d'un cadre de collaboration pérenne associant institutions publiques, secteur privé, universités et partenaires



internationaux. Les participants ont également souligné la nécessité d'une stratégie nationale transversale de régulation, face à la complexité croissante des objets à encadrer, allant de l'IA aux plateformes numériques, en passant par la blockchain et la finance digitale, et ont insisté sur l'importance d'une coordination renforcée entre les différentes autorités publiques.

Du côté du secteur privé, la secrétaire exécutive du patronat Uni

Congo, Nancy Chenard, a appelé les autorités à prendre en compte les réalités du marché local. Elle a mis en garde contre une fiscalité excessive qui pourrait fragiliser les entreprises nationales et a plaidé pour une implication accrue du secteur privé dans les discussions sur la régulation. Conrad Onésine Oboulhas Tsalat, directeur général de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, prône la confiance dans l'IA, appelant à percevoir

Les discussions thématiques en panel/Adiac cette technologie avant tout comme un outil de développement au service de la santé, l'agriculture, la recherche... Selon Dr Kodjo Ndukuma Adjai, un des principaux conférenciers, une préparation en amont est nécessaire face à l'arrivée de technologies émergentes telles que l'IA, les satellites en orbite basse ou encore l'extension de la fibre optique. « *L'enjeu pour le Congo est de ne pas subir ces évolutions, mais de les anticiper* », a-t-il insisté.

il insisté.

Des progrès réalisés

Saluant la qualité des réflexions menées, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a rappelé que le numérique, la donnée et l'intelligence artificielle sont désormais des leviers majeurs de souveraineté, de compétitivité économique et de gouvernance publique. Il a souligné les progrès réalisés par le pays au cours de ces dernières années, notamment avec l'inauguration du Data Center national, le lancement de la 5G à Brazzaville ou encore les investissements dans les infrastructures numériques. Les recommandations issues de ces assises, estime le ministre Léon Juste Ibombo, viendront enrichir la stratégie nationale de l'IA actuellement en construction. « *Réguler ne signifie pas freiner l'innovation, mais au contraire la sécuriser et l'orienter afin de protéger les citoyens tout en favorisant l'émergence d'un écosystème numérique innovant, inclusif et compétitif* », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

TIC

Lancement de la plateforme O'dellya Connect

La plateforme O'dellya Connect a été officiellement lancée à Brazzaville au cours d'une cérémonie placée sous le thème : « *.CG au cœur de l'économie de l'innovation congolaise* » et avec pour sous-thème: « *L'identité numérique .CG comme levier stratégique de connexion, de structuration et de croissance de l'écosystème économique congolais* ».

O'dellya Connect se présente comme une solution alternative aux enjeux du numérique en mettant un accent particulier sur la transformation digitale et l'innovation technologique.

La cérémonie, placée sous le thème : « *.CG au cœur de l'économie de l'innovation congolaise* » a débuté par une conférence inaugurale intitulée: « *L'identité numérique .CG comme levier de connexion, de structuration et de croissance de l'écosystème économique congolais* ». Elle était animée par les panelistes, Roland Chrisbel, Deby Gassaye et Guy Parfait Goma. S'en est suivie la présentation officielle de la plateforme qui, dans un contexte où le numérique devient un facteur clé de performance « propose une approche structurée exigeante et résolument orientée



vers des résultats concrets ». Se positionnant à « contre-courant des solutions standardisées », O'dellya Connect considère la transformation numérique comme « un levier stratégique favorisant l'efficacité collective et le développement à long terme ». L'entreprise est articulé autour de quatre pôles métiers : identité numérique, édition de lo-

giciels, support et assistance, et enfin formation en nouvelle technologie, un dernier pôle d'excellence, selon l'entreprise, qui délivre des cursus de formation de courte et longue durée. Prenant la parole pour son mot de clôture, la directrice générale de l'entreprise, Christina Sarah Adoua, a souligné que O'dellya Connect est engagé

de penser le numérique au Congo. O'dellya Connect n'est pas une finalité. C'est le point de départ d'une lignée de solutions numériques conçues pour répondre aux besoins réels de notre pays. Nous faisons aujourd'hui le choix d'un numérique utile, structurant, orienté impact, et ancré dans la réalité congolaise », a-t-elle souligné avant d'ajouter l'engagement ferme de ses équipes travailler aux côtés des institutions, d'accompagner les entreprises et les startups, de soutenir les initiatives innovantes et de contribuer activement au développement du numérique en République du Congo. Elle a décerné une attestation à Lusna Christevie Oleg Okandzé pour le travail réalisé en faveur de l'entreprise.

Bruno Zéphirin Okokana

CULTURE D'ENTREPRISE

AGL lance l'initiative « Win Together » en 2026

La direction des Ressources humaines de Congo Terminal, filiale du groupe Africa Global Logistics (AGL) entend renforcer, courant 2026, la culture d'entreprise, à travers l'initiative « Win Together » placée sous le signe de la cohésion et de l'engagement d'entreprise.

Début janvier, la direction des Ressources Humaines de Congo Terminal a organisé une journée de team building sous le slogan « Win Together » marquant le début d'une année placée sous le signe de la cohésion et de l'engagement humain au sein de ses filiales africaines.

Cette initiative vise à renforcer la culture d'excellence, le lien social et l'esprit d'équipe. Elle reflète également l'engagement de l'entreprise à œuvrer «pour le bien-être des collaborateurs, le développement de leurs compétences et la création d'un environnement de travail harmonieux et motivant.»

Animé par Precy Dongui,

coach certifié RNSP et IRC, ce team building s'est structuré autour de différents ateliers de réflexion et des activités ludiques et interactives de cohésion qui ont mis l'accent sur la cohésion, la collaboration et la créativité des équipes. « *Le team building n'est pas seulement un moment de détente, c'est un véritable levier pour développer l'esprit d'équipe, la communication et la confiance entre collègues. Chaque activité est pensée pour valoriser le potentiel de chacun et créer un environnement de travail inclusif et collaboratif* », a expliqué Precy Dongui, coach certifié RNSP et IRC. L'initiative, a indiqué le directeur des Ressources hu-



maines, Aristide Ndjawe, est une occasion unique de renforcer la cohésion et de partager ensemble la vision de ce groupe en 2026, notamment les axes

d'intervention, les attentes d'amélioration et les objectifs chiffrés.

Ensemble, a-t-il indiqué à la clôture de la journée, il s'agit de dépasser les li-

Les participants à la réunion DR

mites par une motivation collective et l'engagement des collaborateurs à poursuivre ensemble les projets du groupe.

Guy-Gervais Kitina

NUMÉRIQUE

Akiéni Academy met en lumière de jeunes talents congolais

L'initiative Akiéni Academy organisera, les 29 et 30 janvier prochains, au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, une conférence dédiée aux métiers du numérique. Cet événement marquera à la fois la restitution des travaux de la première session et le lancement officiel de la promotion 2026.

Former des jeunes aux métiers du numérique afin de répondre aux besoins réels du marché et accompagner la transformation digitale du Congo, telle est l'ambition portée par l'Akiéni Academy. L'initiative congolaise donne ainsi rendez-vous au public (jeunes étudiants, chefs d'entreprise et représentants d'institutions) pour deux journées placées sous le signe de l'innovation, du talent et de l'employabilité. L'occasion de mettre en lumière des parcours, des compétences et des solutions numériques concrètes, issues d'une formation qui se veut pratique et orientée vers l'action. Pendant plusieurs mois, les académiciens seront formés aux fondamentaux du développement numérique tout en travaillant sur des projets inspirés de problématiques réelles. Au-delà des compétences techniques, la formation met également l'accent sur le développement de qualités humaines essentielles telles que l'esprit d'équipe, la rigueur, l'autonomie et le sens des responsabilités. L'objectif est de former des profils immédiatement opérationnels, capables de contribuer activement à la transformation digitale du pays. L'événement réunira des jeunes, des entreprises, des institutions ainsi que des partenaires nationaux et internationaux. Pour l'édition 2026, 400 étudiants ont été sélectionnés, dont 150 déjà diplômés, confirmant l'intérêt croissant pour cette initiative dédiée à l'avenir numérique du Congo.



Fiacre Kombo



AVIS D'ADDENDUM N° 001 RELATIF

**A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
AAON N° 001/MASSAH/PSIPJ/F/AON/2026
portant sur l'acquisition des équipements de protection individuelle (EPI) au profit des apprenants de la deuxième cohorte dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2 en quatre lots**

Référence et date de publication
Les Dépêches de Brazzaville n° 5153 du mercredi 14 janvier 2026
Le présent avis d'addendum s'adresse à l'ensemble des soumissionnaires potentiels ayant retiré ou consulté l'avis d'appel d'offres susmentionné. Il a pour objet d'apporter les rectificatifs suivants :

1. Expérience professionnelle du soumissionnaire
Le point 2 de l'avis d'appel d'offres, libellé initialement comme suit : « Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine de la reprographie de documents. » est annulé et remplacé par : « Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine du commerce général, et en particulier dans le commerce des équipements de protection individuelle (EPI). »

2. Délais de soumission des offres
La date limite de dépôt des dossiers, initialement fixée au 16 février 2026 à 12 heures 00, est reportée au 20 février 2026 à 12 heures 00.

Toutes les autres dispositions de l'avis d'appel d'offres initial demeurent inchangées.

**Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur
Antoine Régis NGAKEGNI**

SANTÉ PUBLIQUE

Des équipements pour la prise en charge des malades du Sida

La représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement au Congo (Pnud), Adama Dian Barry, a remis le 23 janvier à Brazzaville au ministre de la Santé et de la population, Jean Rosaire Ibara, des équipements médicaux pour une prise en charge de qualité, des mobiliers de bureau ainsi que du matériel informatique, acquis grâce au financement du Fonds mondial de lutte contre le Vih/Sida, la tuberculose et le paludisme.

Remettant ces équipements au nom de la coalition des partenaires qui soutiennent la lutte contre le VIH/Sida et la tuberculose, la représentante du Pnud a rappelé que ce matériel d'une valeur d'environ 180 milles dollars, soit environ 101 665 891 FCFA, est indispensable pour la prise en charge des malades qui arrivent dans les sites à haut volume qui ont été identifiés pour accueillir en grand nombre les personnes affectées par le VIH/Sida et la tuberculose. «A travers ce geste, nous voulons créer les conditions de prise en charge optimale de ces personnes et de soins optimal pour que le traitement se fasse dans les meilleures conditions, que ces personnes puissent avoir accès à tous les soins et aux produits de santé. Cela participe pleinement à la politique de renforcement du secteur de la santé», a indiqué Adama-Dian Barry.

Elle a précisé que ces équipements sont destinés spé-



Adama-Dian Barry présentant les équipements à Jean Rosaire Ibara; les deux parties après la remise du matériel/Adiac

cifiquement aux Centres de santé intégrés (CSI) et aux hôpitaux de base sur 39 sites pour la réalisation des objectifs stratégiques assignés par le gouvernement aux équipes de proximité. « A travers ce don, la coopération sanitaire entre le Congo et le Pnud se renforce davantage », a-t-elle ajouté, espérant que ce geste marque une bonne entrée en matière pour l'année 2026.

Principaux bénéficiaires de cette donation, les responsables

des programmes nationaux de lutte contre la tuberculose et le Vih/Sida ont exprimé leur satisfaction à cette donation qui, disent-ils, permettra donc leurs programmes respectifs de renforcer les capacités opérationnelles et améliorer les conditions de travail de tous les acteurs qui interviennent dans la lutte contre les deux maladies.

Selon le directeur du Programme national de lutte contre la tuberculose, le

Pr Franck Hardain Okemba-Okombi, ce matériel sera donné aux différents centres tels que la répartition a été faite afin de permettre à ses acteurs d'oeuvrer davantage dans tout ce qui est fait en matière de lutte contre la tuberculose et le VIH/Sida.

Directrice du Programme national de lutte contre le Sida, le Dr Roth Laure Cécile Mapappa Miakassissa a fait savoir que pour améliorer la prise en charge du VIH et de Tuber-

culose, une stratégie à haut volume a été élaborée. « Cette stratégie consiste à identifier des sites qui prennent en charge plus de 200 malades. Cette évaluation est assortie des besoins qui sont ceux des sites à haut volume que nous avons transmis au niveau du Fonds mondial à travers le Pnud. Certes, ces dons ne répondent pas à tous les besoins, mais ils permettront au personnel d'être dans le confort et de faire une bonne prise en charge des malades, notamment dans le cadre des données et de la prise en charge logistique », a-t-elle expliqué. Notons que la République du Congo vient d'honorer à ses engagements dans le cadre du versement des fonds de contre-partie. Le pays a pu contribuer à hauteur de 44,4%, soit plus de 4 milliards FCFA dans le cadre de ses engagements avec le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme.

Parfait Wilfried Douniama

Des progrès significatifs enregistrés en 2025

À l'ouverture des travaux des plans de travail annuels budgétaires (PTAB) 2025 et de la planification des interventions pour l'année 2026, le 15 janvier à Kintélé, le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, a mis en évidence des progrès significatifs réalisés dans les domaines de la gouvernance et du leadership; de la qualité de l'offre des soins ainsi que des prestations hospitalières et de la gestion des ressources.

Afin d'appuyer les propos du ministre de la santé, le représentant de l'OMS au Congo, Dossou Vincent Sodjinou, s'est dit « fier de voir l'institution dont il a la charge à accompagner le gouvernement dans la matérialisation de la vision santé pour Tous » en 2025. Pour ce qui est de la planification des interventions pour l'année 2026, les travaux qui se tiennent sur le thème : « la consolidation de l'offre et de l'accès aux soins de qualité » ont consisté à l'identification et à la mise en œuvre des stratégies pour le renforcement du système sanitaire.

« Nous devons maintenant élaborer et mettre en œuvre des plans de travail de combat, des plans cohérents, fondés sur les évidences, qui s'inspirent des leçons du passé et qui sont orientés vers les résultats et l'impact », a indiqué, Dossou Vincent Sodjinou,



Les représentants de différentes institutions/Adiac

représentant de l'OMS au Congo. En effet, dans un contexte sanitaire caractérisé par des « insuffisances de gouvernance, des défis persistants en matière de qualité des soins et une gestion encore perfectible des ressources », ces avancées constituent pour le gouvernement, un pas vers le retour aux « fondements publics », à en croire le ministre.

Avec l'appui technique et financier des partenaires dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le ministère a procédé, entre autres, à l'organisation effective des revues des secteurs public et privé de la santé, à la publication des textes administratifs structurant le découpage des districts sanitaires, du code de l'hygiène ainsi qu'à la transforma-

tion de plusieurs formations sanitaires.

Dans le domaine de l'emploi et des prestations de services, les soins de santé primaire et les ripostes sanitaires ont été renforcées, le taux de mortalité maternelle et infantile réduit et plusieurs infrastructures dont l'Institut national de veille sanitaire ont été inaugurées. Pour ce qui est des ressources humaines, différents

recrutements ont été réalisés dans les hôpitaux généraux et à l'Institut national biologique et de veille sanitaire.

Enfin, des progrès ont également été réalisés dans le cadre de l'acquisition des médicaments et des vaccins, des technologies de santé, des financements et du système national d'information sanitaire.

Fortuné Ibara

BACCALAURÉAT 2026

Une catégorie de candidats exclus de l'examen

«Les candidats au bacca-lauréat ayant un BEPC jeune de deux ans ne feront pas l'examen cette année. Par contre, les candidats âgés de dix ans participeront au CEPE», a indiqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabé-tisation, Jean Luc Mouthou, dans son adresse, le 23 janvier à Brazzaville, à l'ensem-ble de la communauté éducative dont les responsables des écoles privées et publiques.

Soulignant que la loi doit

« La campagne des inscriptions prendra fin le 31 janvier 2026 sur toute l'étendue du territoire national»



Le ministre Jean Luc Mouthou délivrant son message à l'ensemble de la communauté éducative/Adiac

s'appliquer dans toute sa rigueur, le ministre Jean Luc Mouthou a appelé ces derniers à respecter les tarifs d'inscription aux différents examens d'Etat. « La campagne des inscriptions prendra fin le 31 janvier 2026 sur toute l'étendue du territoire national», a insis-té le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabé-tisation. Une manière pour lui d'attirer l'attention des retardataires.

Pour sa part, l'inspecteur général de l'enseignement, David Boké, a rappelé le sort des établissements pri-vés sanctionnés. «Ils ne pré-senteront pas de candidats cette année. Nous allons inscrire ces candidats dans les établissements publics les plus proches de ces éta-blissemens privés. Les pro-moteurs mettront à notre disposition les dossiers et les frais», a-t-il déclaré.

Rominique Makaya

LES DÉPÈCHES DE BRAZZAVILLE

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année **2026**. Que cette nouvelle année soit por-teuse de paix, de progrès et de réussite pour tous.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et votre fidéli-té. Ensemble, continuons à informer, éclairer et construire l'avenir.

adiac-congo .com

39^e ANNIVERSAIRE DE L'APPO

Une cérémonie commémorative prévue à Brazzaville

L'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo), créée le 27 janvier 1987 à Lagos, au Nigeria, totalise 39 années d'existence dédiées à la promotion de la coopération entre les pays africains et leurs partenaires internationaux. À l'occasion de cette célébration, l'organisation panafricaine réunit à Brazzaville les ambassadeurs et chefs de mission des pays membres autour des enjeux de production et de l'avenir énergétique du continent, dans un contexte marqué par un renouvellement de sa gouvernance.

Pour marquer cet anniversaire, plusieurs manifestations sont prévues. Le temps fort sera la tenue, le 27 janvier à Brazzaville, de la 4^e réunion du Forum des ambassadeurs et chefs de mission des pays membres de l'Appo accrédités auprès de la République du Congo. Cette rencontre stratégique offrira un cadre d'échanges et de concertation sur les grandes orientations de l'organisation. Elle se déroulera autour du thème : « Le développement du contenu local dans les activités pétrolières et gazières en Afrique ».

Cette réunion intervient quelques semaines après la 4^e Conférence-Exposition sur le contenu local en Afrique organisée à Brazzaville par l'organisation. Les discussions porteront notamment sur les initiatives de l'Appo en faveur de la promotion du contenu local, dont la Déclaration de Brazzaville signée en novembre dernier. Les participants examineront également l'état d'avancement



cement du projet de création de la Banque africaine de l'énergie (AEB), porté par l'organisation en partenariat avec Afreximbank. Une visite d'inspection du siège de cette future institution, situé à Abuja, au Nigéria, est annoncée pour début février.

Le 39 anniversaire de l'Appo coïncide par ailleurs avec une nouvelle étape de son histoire, marquée par des changements

à la tête de ses instances dirigeantes. Au niveau du Conseil ministériel, la présidence est désormais assurée par la Côte d'Ivoire, représentée par Mamadou Sangafowa-Coulibaly, ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie. La vice-présidence revient à Acacia Bandubola Mbongo, ministre des Hydrocarbures de la République démocratique du Congo. Le Secrétariat général accueille

Nigéria, soucieux de répondre aux déséquilibres économiques provoqués par la flambée des prix du pétrole. Après plusieurs consultations et réunions, notamment à Libreville en 1984 et à Brioni en 1985, huit pays fondateurs se sont réunis à Lagos en janvier 1987 pour créer l'Association des producteurs de pétrole africains (Appa).

Près de quatre décennies plus tard, l'organisation compte 18 pays membres, auxquels s'ajoute le Venezuela en tant que membre honoraire. Entre 2014 et 2019, une vaste réforme a conduit à une redéfinition de sa mission, de sa vision et de sa structure, ainsi qu'à son changement de dénomination, l'Appa devenant l'Appo. À l'aube de ses 40 ans, l'organisation entend ainsi consolider son leadership et renforcer son rôle stratégique dans le développement de l'industrie africaine des hydrocarbures.

Fiacre Kombo

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'Afrique franchit le cap des 97 milliards de dollars et change de statut

Longtemps perçue comme un continent à potentiel à révéler, l'Afrique est en train d'opérer un basculement stratégique.

Selon le dernier Rapport sur l'investissement dans le monde de la CNUCED, les flux d'Investissements directs étrangers (IDE) vers l'Afrique ont atteint un niveau record de 97 milliards de dollars en 2024, soit une hausse spectaculaire de 75 % par rapport à 2023. Le continent capte désormais 6 % des IDE mondiaux, contre 4 % un an plus tôt, confirmant un changement d'échelle dans l'économie mondiale.

Une dynamique portée par l'Afrique du Nord

Cette progression est particulièrement marquée en Afrique du Nord qui s'impose comme le moteur de la reprise. L'Égypte reste en tête, tandis que la Tunisie a enregistré une hausse de 21 % de ses IDE, atteignant 936 millions de dollars. Le Maroc, de son côté, affiche une performance notable avec une augmentation de 55 %, portant ses investissements étrangers à 1,6 milliard de dollars. Pour Nadia Fettah Alaoui, ministre marocaine de l'Économie et des Finances, cette dynamique traduit une transformation profonde du narratif africain : « *L'Afrique est en train de passer du potentiel à la puissance. Plus personne ne vient ici pour découvrir ou évaluer l'Afrique. Le monde, c'est l'Afrique aussi. Nous ne sommes plus dans la théorie, nous sommes dans la transaction* ». Cette évolution repose, selon elle, sur des projets mieux préparés, des institutions plus solides et une

vision stratégique assumée, capables de rassurer les investisseurs internationaux.

Des défis structurels toujours contraignants

Malgré ces résultats encourageants, le continent demeure confronté à des défis structurels majeurs. L'insuffisance criante des infrastructures - notamment dans les transports, l'énergie et les télécommunications - continue de peser sur l'attractivité économique. Ces carences augmentent les coûts logistiques, réduisent la compétitivité des entreprises locales et freinent l'industrialisation ainsi que l'intégration des marchés régionaux. Autrement dit, la hausse des IDE ne masque pas la nécessité d'investissements massifs dans les infrastructures de base, condition indispensable pour transformer les flux financiers en croissance inclusive et durable.

Le rôle clé des plateformes africaines

Dans ce contexte, des initiatives comme l'Africa Investment Forum (AIF) jouent un rôle structurant. Son président, Sidi Ould Tah, souligne la montée en puissance de l'écosystème africain de l'investissement : « Trente-deux organisations mondiales du secteur privé ont soutenu l'édition 2025 de l'Africa Investment Forum, soit deux fois plus que l'année précédente. Nous avons également enregistré trente-neuf projets bancables ». Ces

chiffres traduisent une meilleure maturation des projets africains, capables de répondre aux exigences internationales en matière de rentabilité et de gouvernance.

Partenariats public-privé et pragmatisme économique

L'expérience de la Zambie illustre cette approche pragmatique. Son ministre des Finances, Situmbeko Musokotwane, rappelle que le recours aux partenariats public-privé (PPP) a permis de relancer des projets d'infrastructures dans un contexte initial difficile : « *Les projets de PPP que nous avons signés représentent près de 2 millions de dollars, notamment dans les infrastructures routières, avec des résultats très satisfaisants* ».

Vers une Afrique incontournable

Aujourd'hui, l'Afrique s'affirme comme une destination d'investissement de premier plan portée par des avantages fiscaux, des coûts de main-d'œuvre compétitifs et une amélioration progressive des infrastructures. Mais le succès reste conditionné à une évaluation rigoureuse des risques et à des stratégies d'implantation solides. Plus qu'un simple rebond conjoncturel, les 97 milliards de dollars d'IDE marquent une étape : l'Afrique n'est plus un pari lointain, mais un acteur désormais central dans la circulation mondiale des capitaux.

Noël Ndong

La CAE lance le premier cadre régional visant à renforcer la préparation aux pandémies

La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a lancé jeudi son premier cadre régional de prévention, de préparation et de réponse aux pandémies afin de renforcer l'action collective contre les urgences de santé publique dans ses huit Etats partenaires

Un communiqué publié par le bloc régional rappelle que ce cadre, dévoilé à son siège à Arusha, en Tanzanie, avait été formellement approuvé par le 25e conseil des ministres de la Santé de la CAE en mai 2025.

Il fournit une feuille de route pour améliorer la surveillance, la préparation et la réponse aux maladies, en mettant l'accent sur l'équité et la protection des populations vulnérables. Il adopte une approche «One Health» (Une seule santé) et appelle à une collaboration intersectorielle pour faire face aux risques sanitaires qui dépassent les frontières nationales et sectorielles, a indiqué la CAE.

Lors du lancement, Andrea Aguer Ariik Malueth, secrétaire général adjoint de la CAE chargé des infrastructures, des secteurs productifs, sociaux et politiques, a déclaré que ce cadre s'appuyait sur les enseignements tirés des récentes épidémies, notamment celles d'Ebola, de la maladie à virus Marburg, de la COVID-19, du choléra et du mpox.

« *La préparation à une pandémie n'est pas uniquement du ressort du secteur de la santé. Elle nécessite une approche impliquant l'ensemble du gouvernement et de la société* », a-t-il dit, soulignant l'importance d'une action régionale coordonnée.

La CAE comprend le Burundi, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Rwanda, la Somalie, le Soudan du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda.

Xinhua

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

DEPARTEMENT GESTION IMMOBILIÈRE, ACHATS ET SERVICES GENERAUX



DIVISION DES ACHATS INSTITUTIONNELS

Tél : +225- 20 26 29 71 / e-mail : tender@afdb.org

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

No. ADB/EOI/TCGS/2026/009

Avis à Manifestation d'intérêt pour la fourniture des services de branding, d'habillage et d'impressions lors des Assemblées Annuelles au Congo Brazzaville :

- Lot 1: Habillage de volume et structures, Fonds de Scène Photocalls, Murs, Structure d'exposition...
- Lot 2: Impressions papiers off set (cartons d'invitation, adhésif véhicule, governors digest...)
- Lot 3: Articles Promotionnels Media (bloc-notes, tote bag, stylos...)
- Lot 4 : Articles Promotionnels VIP

1. La Banque Africaine de Développement (Banque) invite, par le présent Avis, les entreprises ou groupements d'entreprises éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services de branding, d'habillage et d'impressions lors des Assemblées annuelles au Congo Brazzaville.
2. Sont éligibles, les entreprises ou groupements d'entreprises ayant leur principal centre d'activités dans l'un des pays membres de la Banque dont la liste est fournie à l'adresse www.afdb.org.
3. L'avis à manifestation d'intérêt est téléchargeable sur le site de la Banque à partir du lien suivant :<http://www.afdb.org/en/about-us/corporate-procurement/procurement-notices/current-solicitations/>. Les entreprises ou groupement d'entreprises peuvent également obtenir une copie du document en adressant une demande à l'adresse tender@afdb.org.
4. **Soumission des dossiers.** Les entreprises ou groupement d'entreprises éligibles remplissant les critères de qualification énumérés dans le dossier de manifestation d'intérêt, sont priés de transmettre leurs offres par :
 - **Soumission électronique exclusivement** via l'adresse tender@afdb.org
 - Date et Heure de clôture des soumissions : **Mardi 27 Janvier 2026 à 17h00 GMT**, heure locale d'Abidjan
 - Mentionner clairement la référence et l'objet de l'Appel d'offres dans l'email de soumission du dossier : Réf. N° **ADB/EOI/TCGS/2026/009**
 - Objet** : Fourniture des services de branding, d'habillage et d'impressions lors des Assemblées Annuelles au Congo Brazzaville
5. Toute candidature soumise électroniquement via un autre lien en dehors du lien ci-dessus sera jugée irrecevable.
6. Les soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur dossier par la Banque.
7. La BAD se réserve le droit de modifier, d'amender ou d'annuler cet avis de sollicitation d'intérêt à tout moment au cours du présent processus.

AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville abritera le forum sur l'entrepreneuriat bleu féminin

Pour garantir la réussite de cet évènement, la Fédération des organisations des femmes entrepreneurs du Congo (Fofe-Congo) que préside Carine Ibombo, a conclu le 20 janvier à Brazzaville, un protocole d'accord avec la Fédération des associations pour l'économie bleue au Congo (Faebco).

Le forum sur l'entrepreneuriat bleu féminin en Afrique centrale se tiendra en août prochain dans la ville-capitale. Elle réunira divers acteurs nationaux et internationaux autour des enjeux, opportunités et perspectives de l'économie bleue dans la sous-région, et a pour objectif de relier la sécurité, la formation et l'économie durable.

Evoquant la problématique, la présidente du Fofe-Congo, Carine Ibombo, a estimé que cette rencontre se veut un rendez-vous technique, orienté vers la recherche des solutions concrètes et durables. A l'occasion, ces expertes devraient proposer des réponses pratiques qui permettront de sécuriser les activités des femmes entrepreneures, d'améliorer leurs conditions de travail et de réduire les dangers liés à l'exercice de l'entrepreneuriat bleu.

« Il ne s'agit pas seulement de soutenir une activité économique, de préserver des vies humaines, mais aussi et surtout de garantir aux femmes la possibilité de travailler afin de nourrir et de soutenir leurs familles. L'initiative vise à obtenir des résultats probants, susceptibles d'améliorer les conditions de travail des femmes, de réduire les risques et de sécuriser les activités économiques »,

L'initiative vise à obte-



Carine Ibombo et Pitsou Lebela Issendet Abondo signant le protocole d'accord/Adiac

nir des résultats probants, susceptibles d'améliorer les conditions de travail des femmes, de réduire les risques et de sécuriser les activités économiques », a-t-elle précisé.

Lors de ces assises, a renchéri la présidente de la Fofe-Congo, les débats se focaliseront essentiellement sur l'entrepreneuriat bleu, en vue d'éradiquer les risques auxquels les femmes sont exposées.

Carine Ibombo a par ailleurs rassuré l'opinion que la collaboration entre ces deux fédérations est stratégique, étant donné que la Faebco dispose des outils, du savoir-faire et des données techniques nécessaires en matière d'identification des problèmes auxquels les femmes sont confrontées au quotidien dans leurs activités.

S'exprimant à son tour, le président de la Faebco, Pitsou Lebela Issendet Abondo, a souligné que ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une politique générale visant à répondre aux besoins de formation, de sensibilisation et d'appropriation du concept d'économie durable.

Firmin Oyé

LE SOMMET AFRIQUE-FRANCE

Le Kenya se positionne comme leader continental à Paris

En prélude au Sommet Afrique-France prévu à Nairobi en mai 2026, le Premier ministre kényan, Musalia Mudavadi, est attendu à Paris ce 19 janvier pour une série de rencontres diplomatiques de haut niveau.

La visite s'inscrit dans la préparation d'un sommet historique, le Kenya devenant le premier pays africain non francophone à accueillir cet événement depuis sa création en 1973. Lors de son séjour, Mudavadi rencontrera le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, pour des discussions stratégiques visant à renforcer la coopération bilatérale et préparer le programme officiel du sommet.

« Le statut du Kenya en tant que leader diplomatique et environnemental en Afrique est l'aboutissement des efforts déployés

par le pays, sous l'impulsion du président William Ruto, pour positionner notre nation comme la plaque tournante du continent », a souligné le Premier ministre. Traditionnellement organisé en France ou dans des pays africains francophones, le Sommet Afrique-France constitue un baromètre de l'influence diplomatique et économique sur le continent.

Le choix du Kenya, pays anglophone, marque une rupture symbolique et stratégique : il illustre la montée en puissance des nations de l'Afrique de l'Est dans

le leadership continental et dans l'agenda de la coopération Afrique-France. Au-delà des rencontres politiques, la délégation kényane prévoit des sessions avec des entreprises françaises majeures, dont Airbus, Thales, In Groupe, Winwin Afrique et CFAO, reflétant la volonté de Nairobi de renforcer les échanges commerciaux et les investissements dans les secteurs technologiques et industriels. Le Premier ministre doit également signer un accord avec l'Agence Française de Développement (AFD), portant sur le financement

de projets d'infrastructures et de développement durable, et rencontrer des représentants de l'UNESCO pour renforcer la coopération culturelle et éducative. Pour le Kenya, cette visite est autant diplomatique qu'économique : elle confirme son ambition de jouer un rôle central dans la définition des politiques continentales et de promouvoir l'intégration régionale. Selon les analystes, la préparation du sommet à Paris permettra à Nairobi de mettre en avant ses réussites en matière de gouvernance, de diplomatie verte et d'innovation tech-

nologique, tout en consolidant les partenariats stratégiques avec la France et les acteurs internationaux. En accueillant le sommet sur son sol, Nairobi espère non seulement attirer des investissements directs mais aussi affirmer sa stature de hub continental, capable de relier les sphères anglophones et francophones de l'Afrique. La visite de Musalia Mudavadi à Paris constitue ainsi un jalon clé dans la préparation d'un sommet qui pourrait redéfinir les équilibres diplomatiques et économiques entre le continent africain et la France.

Noël Ndong

EST DE LA RDC

Kigali sera «constraint» à la paix, estime Kinshasa

Un an après la chute de Goma, les habitants de la grande ville de l'est de la RDC sont plongés dans une «situation catastrophique» et «une oppression permanente» du groupe armé M23, selon le porte-parole du gouvernement congolais Patrick Muyaya, Kinshasa comptant sur Washington pour «contraindre» Kigali à la paix.

Le 28 janvier 2025, au terme d'une offensive éclair, le groupe armé antigouvernemental M23, soutenu par Kigali et son armée, s'empare de Goma, cité d'un million d'habitants et autant de déplacés.

Les combats dans la ville frontalière du Rwanda durent trois jours et font des milliers de morts. Les instances internationales condamnent unanimement les violences. Mais le M23 et ses alliés rwandais poursuivent leur offensive et s'emparent, dans les semaines qui suivent, de la ville de Bukavu, plus au sud.

L'intervention de médiateurs américains et qataris aboutit en juillet à la signature d'un engagement vers un cessez-le-feu entre Kinshasa et le M23 à Doha. Parallèlement, un accord est entériné début décembre à Washington par le président de la République démocratique du Congo (RDC) Félix Tshisekedi et son homologue rwandais Paul Kagame.

La paix négociée sur le papier n'arrête toutefois pas la guerre dans cette région déchirée par trente ans de conflits, et en décembre, le M23 lance une nouvelle offensive sur la ville stratégique d'Uvira, frontalière avec le Burundi.

«Ces événements ont démontré que le président rwandais



Le porte-parole du gouvernement congolais Patrick Muyaya dans son bureau à Kinshasa le 21 janvier 2026 / AFP/Hardy BOPE

n'est pas du tout confortable dans les processus de paix», estime Patrick Muyaya lors d'un entretien avec l'AFP, remettant en cause «la bonne foi» de Paul Kagame.

Selon lui, Kigali se nourrit «du chaos dans l'est de la RDC» notamment en tirant profit du «commerce illicite de minerais» extraits dans l'est congolais.

La RDC, deuxième plus vaste pays d'Afrique, détient notamment dans ses sous-sols au moins 60% des réserves mondiales de coltan, minéral stra-

tégique pour l'industrie électrique.

«Paix effective»

Les violences à Uvira ont entraîné le déplacement de «plus de 300.000 Congolais» vivant actuellement dans des camps au Burundi voisin, dont «au moins 12.000 enfants» séparés de leurs proches, affirme Patrick Muyaya.

Selon le porte-parole, Kigali sera malgré tout «constraint» à la paix, «même si on prend peut-être du temps».

«Il y a un médiateur américain qui a vu» les derniers événements et «je crois qu'il y a des leviers diplomatiques qui peuvent être activés plus fortement», enjoint-il.

«Évidemment, la paix, ce n'est pas simplement la signature d'un accord, souligne M. Muyaya.

«L'administration américaine s'assurera que la paix soit effective», notamment à travers les mécanismes chargés de veiller à la mise en œuvre du texte signé à Washington et prévus dans

l'accord, assure-t-il.

Répondant au fort intérêt américain pour l'accès aux minerais rares dont regorge le sous-sol congolais, Kinshasa a signé un accord de partenariat stratégique avec les Etats-Unis, inclus dans l'accord de Washington.

Mais «aucun centimètre carré de notre territoire ne sera cédé», précise M. Muyaya, rejetant toute idée d'une mainmise américaine sur les ressources congolaises.

«Chaque projet fera l'objet d'un accord particulier et tout ce que nous ferons sera fait de la manière la plus transparente», assure-t-il ajoutant, à l'aulne des récentes tendances expansionnistes de Washington ailleurs dans le monde, ne pas penser que la RDC ait «quoique ce soit à craindre».

Alors que l'opposition démocratique appelle à la tenue d'un dialogue national pour résoudre la crise à l'est, incluant potentiellement l'ex-président Joseph Kabila condamné à mort par contumace pour sa complicité présumée avec le M23, le porte-parole du gouvernement martèle que «la crise que nous connaissons n'est pas une crise politique, n'est pas une crise de légitimité. C'est une crise sécuritaire qui est créée par l'agression rwandaise».

D'après AFP

AFRIQUE

Le mpox n'est plus une urgence de santé publique

Le mpox, causé par un virus de la même famille que celui de la variole, n'est plus une «urgence de santé publique» en Afrique, s'est félicitée l'agence de santé de l'Union africaine, pointant la baisse des cas et des décès sur le continent.

Le mpox, appelé auparavant variole du singe, se manifeste principalement par une forte fièvre et l'apparition de lésions cutanées, dites vésicules.

«Entre les pics de transmission du début et de la fin de l'année 2025, le nombre de cas suspects a diminué de 40% et celui des cas confirmés de 60%», a affirmé dans un communiqué transmis samedi à l'AFP l'agence de santé Africa CDC, dont le président, Jean Kaseya, a annoncé la «levée de l'état d'urgence de santé publique».

En 2024, lorsque l'agence avait émis son plus haut niveau d'alerte, «80.276 cas suspects et 1.340 dé-

cès» avaient été signalés, «soit plus de cinq fois le nombre de cas et deux fois le nombre de décès par rapport à la même période en 2023», a rappelé l'Africa CDC. Selon l'agence, qui a toutefois affirmé que cette levée ne «marque pas la fin de la variole en Afrique», «plus de cinq millions de doses de vaccins ont été déployées dans

16 pays».

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 78% des cas recensés de mpox dans le monde l'ont été en Afrique. L'OMS a souligné qu'entre janvier 2025 et janvier 2026, quelque 44.500 cas ont été recensés dans 29 pays du continent (et 198 décès), les plus touchés étant la République démocratique

du Congo (RDC), la Guinée et Madagascar.

En septembre 2025, l'OMS avait annoncé que le mpox n'était plus une urgence de santé internationale.

Identifiée pour la première fois en RDC en 1970, la maladie est longtemps restée circonscrite à une dizaine de pays africains. Elle a deux sous-types, clade 1 et clade 2. Le virus, longtemps endémique en Afrique centrale, a traversé les frontières en mai 2022 lorsque le clade 2 s'est propagé à travers le monde, affectant principalement les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.

AFP

«Entre les pics de transmission du début et de la fin de l'année 2025, le nombre de cas suspects a diminué de 40% et celui des cas confirmés de 60%»

CRISES DES GRANDS LACS

Le Pape Léon XIV interpelle la communauté internationale

Dans un contexte où la région des Grands Lacs est confrontée à une convergence de crises humanitaires et sécuritaires, le pape Léon XIV a lancé, le 18 janvier, un appel solennel à la communauté internationale depuis la prière de l'Angélus au Vatican.

Le Souverain pontife a attiré l'attention sur la situation dramatique dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), où des violences persistantes ont contraint des milliers de familles à fuir vers les pays voisins, notamment le Burundi, accentuant la pression sur des États déjà fragiles. Pour le pape, cette crise dépasse le cadre national. « *Les populations font face à de grandes difficultés* », a-t-il alerté, appelant les acteurs locaux et la communauté internationale à privilégier « *le dialogue, la réconciliation et la paix* ». Le message s'inscrit en continuité avec les efforts de l'ONU dans la région, où la Mission de l'organisation (MONUSCO) cherche à stabiliser l'est de la RDC depuis plus de deux décennies. Cependant, le pape a insisté sur l'importance d'une approche complémentaire, intégrant les dimensions humanitaires, spirituelles et diplomatiques, au-delà de la seule action militaire ou sécuritaire.

Le Saint-Père a également évoqué l'impact croissant des catastrophes naturelles, amplifiant l'urgence humanitaire. Dans l'est de la RDC, de fortes pluies ont



provocé des glissements de terrain meurtriers, faisant au moins 18 victimes et aggravant les conditions de vie dans les camps

de déplacés. Ces événements accentuent la vulnérabilité de populations déjà fragilisées par l'insécurité et la pauvreté. L'angle

géopolitique est renforcé par l'interconnexion des crises régionales. La pression migratoire vers le Burundi et l'Ouganda, les ten-

sions sur les ressources naturelles et les faiblesses institutionnelles compliquent l'action des organisations internationales. Dans ce contexte, le Vatican entend jouer un rôle d'interface : médiateur moral, acteur de dialogue et vecteur de coopération entre États et organisations multilatérales.

Le pape Léon XIV a enfin étendu sa réflexion à l'Afrique australe, frappée par des pluies torrentielles et des inondations. Plus d'une centaine de morts ont été recensés, avec des millions de personnes affectées en Afrique du Sud, au Mozambique et au Zimbabwe. L'Église, selon le Saint-Père, doit coordonner sa solidarité avec les efforts de l'ONU, des ONG et des gouvernements locaux pour garantir une réponse rapide et structurée. Dans un environnement marqué par l'instabilité et la fragilité établie, le message du Vatican rejoint les appels onusiens à un engagement multilatéral, soulignant que seule une approche coordonnée, mêlant diplomatie, aide humanitaire et réconciliation, peut espérer stabiliser les Grands Lacs et prévenir de nouvelles catastrophes.

Noël Ndong

WASHINGTON DURCIT L'ACCÈS À L'IMMIGRATION PERMANENTE

Une décision aux implications géopolitiques majeures pour l'Afrique

Les États-Unis ont annoncé la suspension, à compter du 21 janvier, du traitement des visas d'immigrant pour les ressortissants de 75 pays, dont 26 États africains.

Cette mesure, décidée par le département d'État, s'inscrit dans le cadre du durcissement de la politique migratoire engagé par l'administration de Donald Trump depuis son retour à la Maison-Blanche. Elle concerne exclusivement les visas d'installation permanente et n'affecte pas, à ce stade, les visas temporaires de tourisme, d'affaires ou d'études. Washington justifie cette décision par la volonté de prévenir ce qu'elle considère comme une pression excessive sur les finances publiques américaines. Selon les autorités, le gel restera en vigueur tant que des garanties suffisantes ne seront pas apportées sur la capacité des nouveaux immigrants à subvenir à leurs besoins sans recourir aux aides sociales. En parallèle, les contrôles ont été renforcés : plus de 100 000 visas auraient été révoqués en un an, tandis que le ministère de la Sécurité intérieure évoque plus de 605 000 expulsions récentes et 2,5 millions de départs volontaires.

Sur le plan géopolitique, cette décision intervient dans un contexte de recomposition des relations entre les États-Unis et le Sud global. L'Afrique figure parmi les régions les plus touchées, avec des pays clés comme le Cameroun, le Nigeria, l'Égypte, le Maroc, la RDC, le Ghana, le Sénégal ou encore l'Éthiopie. Au-delà de l'impact migratoire immédiat, la mesure soulève des interrogations sur l'avenir des partenariats stratégiques, notamment dans les domaines de la sécurité régionale, de la coopération économique et de la diplomatie d'influence. Sur le plan géoéconomique, le gel des visas permanents pourrait affecter les flux de transferts de fonds, essentiels pour de nombreuses économies africaines. Les diasporas installées aux États-Unis jouent un rôle structurant dans le financement des ménages, l'investissement privé et le soutien aux start-up technologiques.

À moyen terme, la restriction de

l'accès à la résidence permanente pourrait freiner la circulation des compétences et limiter les dynamiques de co-développement. Du point de vue sécuritaire et d'intelligence économique, Washington affirme vouloir renforcer le filtrage des profils entrants, dans un contexte de préoccupations liées aux fraudes, à l'immigration irrégulière et aux risques transnationaux. Toutefois, certains analystes estiment que cette approche pourrait paradoxalement affaiblir la coopération sécuritaire avec des partenaires africains engagés aux côtés des États-Unis dans la lutte contre le terrorisme, les trafics et l'instabilité régionale. En perspective, cette décision américaine pourrait accélérer une réorientation des mobilités africaines vers d'autres pôles - Europe, Golfe, Asie - et renforcer le débat sur la souveraineté migratoire, la gestion des talents et le rôle stratégique des diasporas dans le développement du continent.

N.Nd.

MONDE

Donald Trump à l'initiative d'un « Conseil de paix »

Le président des États-Unis d'Amérique, Donald Trump, a adressé des invitations à plusieurs pays pour se joindre à son idée de lancer un « Conseil de paix » destiné à promouvoir des solutions de conciliation aux nombreuses crises auxquelles le monde est confronté.

L'Egypte, la Turquie, la Hongrie, l'Argentine, le Maroc, la France, l'Allemagne ou encore la Russie font partie des pays « invités » mais la plupart n'ont souhaité à ce stade y répondre favorablement. Paris estime notamment qu'un tel organe, envisagé sous un contrôle total du locataire de la Maison blanche, mettrait à mal le fonctionnement des Nations Unies. La Russie dit y réfléchir.

Annoncé auparavant dans le cadre de la reconstruction de Gaza, ce « Conseil de paix » s'élargit et veut gagner en influence devenant une assemblée générale des chefs d'Etat et de gouvernement chapeautée par un Conseil d'administration. Donald Trump y tiendrait les rênes. Le président américain qui souhaite l'entrée en vigueur de la Charte dès que trois Etats l'auront signée.

La contribution d'un milliard de dollars est exigée des membres qui souhaiteraient bénéficier de prérogatives étendues au sein du Conseil. Autrement ils jouiront d'un mandat de trois ans et se réuniront sur invitation de son président. Voix prépondérante, ce dernier a le pouvoir de révocation mais reste inattaquable et indétrônable.

Dans un communiqué, la diplomatie marocaine souligne que « *Sa Majesté le roi a bien voulu répondre favorablement à cette invitation* » et que « *dans ce contexte, le Royaume du Maroc ratifiera la Charte constitutive de ce Conseil* ». Rabat rappelle pour ce qui concerne le Moyen-Orient « *son engagement en faveur d'une paix juste permettant l'établissement d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967, Jérusalem-Est comme capitale vivant côté à côté avec Israël* ».

L'Onu est-elle en passe d'être contournée par un adversaire de poids ? De nombreux observateurs voient dans la démarche du président Trump les prémisses d'un éloignement des clauses fondatrices de l'organisation internationale dont le siège se trouve bien à New York, sur le sol américain. Ces derniers temps, la nouvelle administration républicaine s'est retirée de plusieurs organes de l'ONU.

Les Dépêches de Brazzaville

MUSIQUE

Julienne et le secret de l'Entrepreneuriat, récit d'apprentissage

Disponible à partir de lundi 26 janvier, Dimitri M'Foumou-Titi lance «Julienne et le secret de l'Entrepreneuriat» sur un support musical, album de 12 titres, où paroles et musique sont utilisées en vue d'éveiller l'esprit d'initiative

Après la publication du livre, Dimitri M'Foumou-Titi vulgarise «Julienne et le secret de l'Entrepreneuriat» sous la forme d'une mélodie, vecteur de la transmission de valeurs entre père-fils et mère-fille. Par cet album, l'auteur compte permettre, tant aux parents qu'aux enfants, d'apprendre ensemble en chanson, et d'inspirer par l'action, jusqu'à vulgariser l'idée de l'entrepreneuriat. Les textes sont écrits en vue de véhiculer et transmettre les valeurs, l'audace, la bienveillance et le goût d'entreprendre.

« *Julienne et le secret de l'Entrepreneuriat*, est un voyage entre apprentissage, émotions et engagement, pour inspirer petits et grands à croire en leur potentiel et à contribuer positivement à leur communauté »,



explique l'auteur, qui s'est interrogé de savoir si le moment n'était pas venu pour que chacune et chacun puisse entreprendre, adultes et enfants s'imprégnant des textes en écoutant et réécoulant en famille une même musique inspirante.

Et d'ajouter que : « *l'entrepreneuriat, c'est comme cultiver la terre. On y met la patience, une vision et on sait que ce que l'on sème aujourd'hui, on le récoltera demain* ». « *Julienne et le secret de l'Entrepreneuriat* » a été conçu en respect de quatre Objectifs de Développement Durable, à savoir, ODD 4, Éducation de qualité ; ODD 5, Égalité des genres ; ODD 8, Travail décent et croissance ; ODD 10, Réduction des inégalités.

Marie Alfred Ngoma

**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA
À la vie bel hommage

Léandre MODILO
L'improbable destin de Lundala
Esclavage et hérosme sous la protection de Kimpa Vit

Armand Claude ABANDA
Fils de Prélat
Roman

ÉMILE GANKAMA
TRIBALISTE TOI-MÊME!

Juste Désiré MONDELE
Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo
Discours et activités menées (2022-2023)

Yvon-Pierre NDONGO IBARA
L'art oratoire chez les Ambosí

Henri Djombo
Sarah, ma belle-cousine

Hérissonne Payima Lombono
Les organisations internationales de l'Afrique centrale
Recueil de textes

Guy MENGA
La marmite le Koka-Mbala
Grand prix du concours interafricain 1967

Guy MENGA
L'oracle
Théâtre

CAN 2025

«La réussite marocaine est aussi la réussite africaine» déclare le roi Mohammed VI

Sa Majesté le roi Mohammed VI a adressé au terme de la 35^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) un message dans lequel il remercie l'ensemble des délégations qui ont « admirablement contribué à la pleine réussite de cette magnifique manifestation » et confirme « l'engagement déterminé et constant de son pays en faveur d'une Afrique unie et prospère ».

Le roi du Maroc a également remercié tous les citoyens et salué les efforts fournis par chacun pour que cette organisation soit « un succès historique, reconnu et salué de par le monde ». Cette CAN considère-t-il est entrée dans l'histoire en étant la plus prolifique de l'histoire avec 121 buts inscrits, dépassant tous les records.

« Le souverain adresse ses compliments aux millions de Marocains, femmes, hommes et enfants qui n'ont cessé de soutenir, chacun à sa manière et toujours de façon exemplaire, leur équipe nationale, aujourd'hui classée 8^e meilleure sélection mondiale », a-t-il déclaré. Un résultat remarquable fruit notamment d'une politique sportive et infrastructurelle volontariste et de haut niveau ainsi que du choix patriotique fait par les enfants talentueux des Marocains du monde de porter le maillot de l'équipe nationale et de défendre ses couleurs avec fierté et brio ».

Rappelant que Les Lions de l'Atlas ont atteint la finale 22 ans après la dernière disputée

en 2004, il salue : « un progrès sur lequel il faudra s'appuyer pour mieux aborder les futures échéances. Au-delà de ses excellents résultats sportifs, cette CAN aura permis de mesurer le bond qualitatif que le Royaume a réalisé sur la voie du développement et du progrès, fruit d'une vision de long terme et d'un modèle marocain singulier et performant qui place le citoyen au centre de toutes les ambitions. » Le Maroc a-t-il ajouté reste fier d'avoir offert, sur sa terre, un mois « de joie populaire et d'émotion sportive » et d'avoir contribué au rayonnement de l'Afrique et de son football.

Le roi a, par ailleurs, regretté les incidents ayant émaillé la finale Sénégal-Maroc. « Aussi et même si cette grande fête footballistique continentale accueillie par le Royaume semble avoir été tristement entachée par l'épisode malheureux des dernières minutes de la finale ayant opposé les sélections nationales du Maroc et du Sénégal au cours desquelles de fâcheux incidents et de très déplorables agissements se sont produits, il n'en demeure pas moins qu'une fois la passion retombée, la fraternité interafricaine reprendra naturellement le dessus, car cette réussite marocaine est aussi une réussite africaine », a-t-il souligné.

Pour le roi, le Maroc est et restera un pays africain, fidèle à l'esprit de fraternité, de solidarité et de respect qu'il a toujours cultivé à l'égard de son continent. « Conformément à la vision éclairée du Souverain, le Maroc poursuivra son engagement déterminé et constant en faveur d'une Afrique unie et prospère, notamment par le partage mutuel de ses expériences, de son expertise et de son savoir-faire », a-t-il conclu.

Les statistiques de la Confédération africaine de football

Vainqueur : Sénégal
Finaliste : Maroc
Troisième : Nigeria
Récompenses individuelles
Joueur du tournoi : Sadio Mané (Sénégal)
Meilleur buteur : Brahim Diaz



Le Roi Mohammed VI/DR

(Maroc) – 5 buts

Meilleur gardien : Yassine Bouchnou (Maroc) – 5 clean sheets

Meilleur passeur : Ademola Lookman (Nigeria) – 4 passes décisives

Prix du fair-play : Maroc

Performances collectives

Plus grand nombre de victoires consécutives : Nigeria – 5 victoires

Nombre total de buts inscrits :

121 buts

Équipe ayant marqué le plus de buts : Nigeria – 14 buts

Équipe ayant concédé le plus de buts : Mozambique – 9 buts

Meilleure défense : Maroc, Comores RD Congo et Sénégal – 2 buts encaissés

Équipe avec la plus forte possession moyenne : Nigeria – 66 %

Équipe ayant réalisé le plus de passes : Sénégal – 3 562 passes

James Golden Eloué

FOOTBALL

Des formations gratuites au profit des enfants

Le Consulat honoraire de Malte à Pointe-Noire, en partenariat avec la Fondation Pro Social Inter Etats, a initié des formations gratuites de football au profit des enfants âgés de 3 à 15 ans.

L'activité à la fois sportive et éducative s'inscrit dans le cadre de la promotion du sport, de l'éducation et de l'épanouissement de la jeunesse. Elle vise la détection des talents, l'encadrement des jeunes et la promotion des valeurs de discipline, de paix, de cohésion sociale et de dépassement de soi, faisant du football un véritable outil d'éducation et d'insertion.

Ainsi, la Fondation Pro Social Inter-États, représentée au Congo par Orcel Bayonga Mbondza, ambassadeur de la paix et de l'environnement, lauréat du Prix Nuit du Mérite Congolais, a mis à la disposition du Consulat honoraire de Malte un effectif total de 32 enfants, dont 15 enfants issus de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou, 5 enfants de l'arrondissement 4 Loandjili, 7 enfants de l'arrondissement 6 Ngoyo, 5 enfants provenant de l'arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba.



Les enfants en formation/Adiac

Grâce à ce partenariat, les enfants bénéficient d'une formation sportive gratuite. Elle est assurée par des professionnels, avec la possibilité, pour les plus méritants, d'accéder à des bourses de formation à l'international, notam-

ment à Malte, ouvrant ainsi des perspectives d'avenir et promoteur tant sportives qu'éducatives. Les formations gratuites de football à l'endroit des jeunes viennent appuyer les orientations de Denis Sassou N'Gesso, qui

durable, a indiqué Orcel Bayonga Mbondza.

Le président et représentant résident de la Fondation Pro Social Inter-États, en s'associant à cette dynamique traduit une volonté ferme d'accompagner les politiques publiques à travers des actions concrètes, inclusives et porteuses d'espoir pour les communautés locales. Son leadership de proximité fondé sur l'humanisme, l'action sociale et la responsabilité citoyenne, contribue à créer des passerelles entre les institutions, les partenaires internationaux et la jeunesse congolaise.

À travers ce partenariat exemplaire entre le Consulat honoraire de Malte et la Fondation Pro Social Inter-États, le sport devient un véritable vecteur de développement humain, d'égalité des chances et d'ouverture internationale, au service de l'avenir du Congo.

Hervé Brice Mampouya

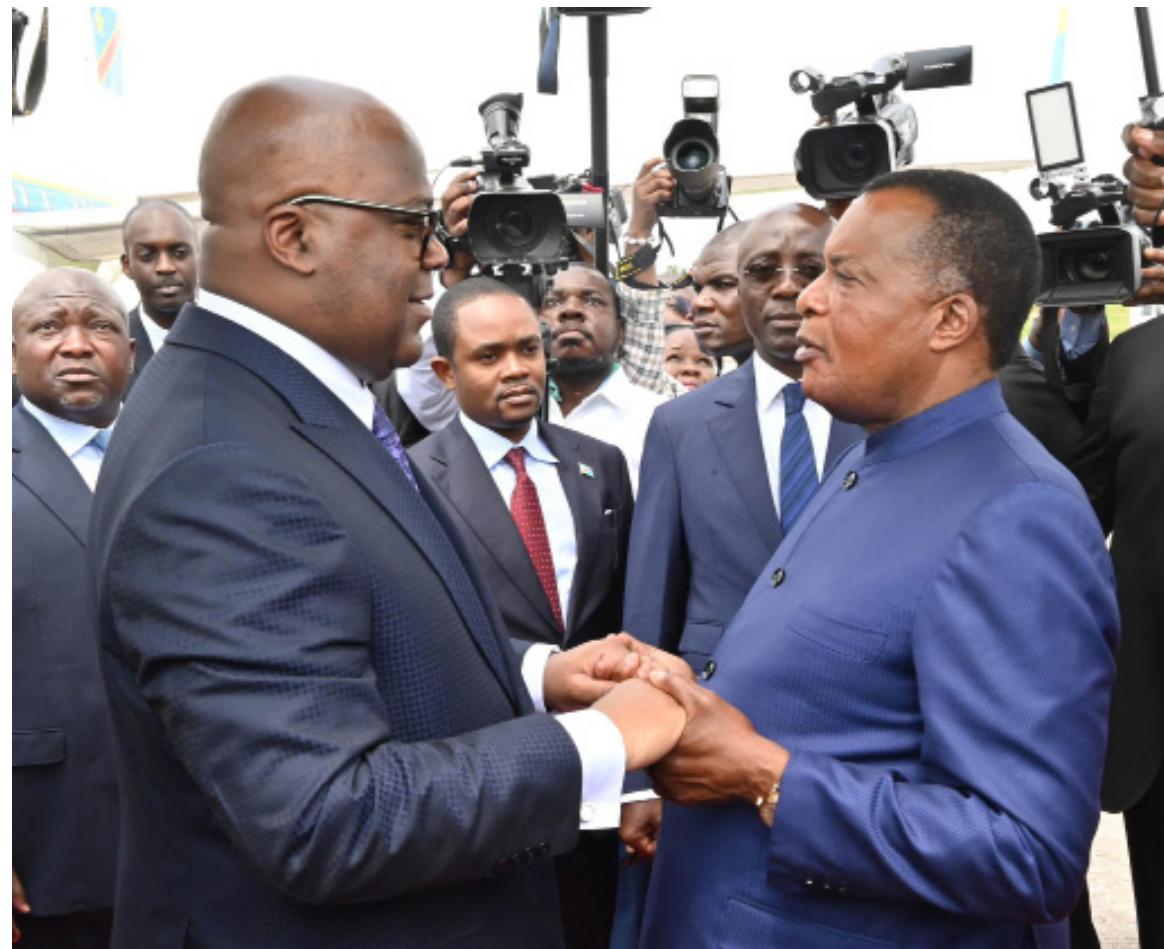
SITUATION EN RDC

Félix Tshisekedi fait le point à Denis Sassou N'Guesso

Arrivé la veille dans la ville d'Oyo (Cuvette) le président Denis Sassou N'Guesso a reçu, samedi 24 janvier en début d'après-midi, son homologue de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tchilombo.

Les deux chefs d'Etat ont déjeuné ensemble avant d'entamer un entretien en tête-à-tête de plus de deux heures au terme duquel le président Tshisekedi a livré à la presse l'objet de sa visite avant de regagner son pays dans la soirée : « Je suis venu présenter mes vœux de Nouvel An au président Denis Sassou N'Guesso et lui apporter tout mon soutien au regard de la tenue dans quelques semaines, ici au Congo, de l'élection présidentielle pour laquelle je lui souhaite bonne chance ».

Félix Tshisekedi a aussi indiqué avoir présenté à Denis Sassou N'Guesso l'évolution de la situation dans son pays, marquée a-t-il souligné par le peu d'engagement des «agresseurs» à mettre en œuvre les accords de paix conclus il y a quelques mois. Sans les citer on peut penser qu'il faisait al-



lusion aux pourparlers de paix entamés avec la partie rwandaise, mais aussi avec les rebelles de l'AFC/M23.

Des accords signés récemment aux États-Unis par les autorités de Kinshasa et de Kigali attendent visiblement de produire leurs effets sur le terrain. Quant aux hommes de l'AFC/M23, accusés de bénéficier de l'appui des militaires rwandais, ils occupent toujours les provinces du Nord et du Sud Kivu conquis à l'issue de combats meurtriers contre les forces régulières de la RDC il y a juste une année.

Le président Félix Tshisekedi s'est félicité de prendre conseil auprès du président Denis Sassou N'Guesso qui jouit, a-t-il déclaré, d'une grande expérience reconnue à l'international en matière de résolution des conflits.

Les Dépêches de Brazzaville

ZONE CÉMAC

Des mesures urgentes pour renforcer la stabilité économique

A l'issue du sommet extraordinaire de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Cémac), tenu le 22 janvier à Brazzaville, les chefs d'État ont évoqué les défis macroéconomiques à relever ont convenu des mesures susceptibles de consolider la gestion des finances publiques et promouvoir le développement économique.

Organisé sous la présidence de Denis Sassou Nguesso, président de la République du Congo et président en exercice de la Cémac, le sommet a réuni les chefs d'État centrafricain Faustin-Archange Touadéra, gabonais Brice Oligui Nguema, équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, ainsi que les représentants camerounais et tchadien, afin d'évaluer la situation économique régionale en vue de proposer des solutions durables.

Au cours de la réunion, l'Administrateur du Groupe Afrique III au Fonds monétaire international (FMI) a présenté les principales préoccupations relatives aux perspectives macroéconomiques, saluant par la même occasion les efforts des États pour améliorer la gestion de leurs finances publiques. Les Chefs d'État ont partagé leur engagement à renforcer la coordination dans la gestion des finances publiques, face à la nécessité d'assurer la compatibilité avec les objectifs de soutenabilité de la dette.

À court terme, les dirigeants ont exhorté les États membres à garantir une cohérence entre leurs lois de Finances et les engagements interna-

tionaux, renforcer la communication des statistiques financières, et accélérer la digitalisation des finances publiques. D'autres mesures incluent le rapatriement des avoirs détenus à l'extérieur de la zone Cémac et la finalisation des négociations avec les entreprises du secteur extractif pour le rapatriement des fonds.

Pour le moyen terme, les chefs d'État se sont accordés sur la nécessité de renforcer le secteur bancaire et d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie communautaire d'import-substitution. Ils ont également souligné le rôle crucial de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale dans la transformation économique de la région.

Un mécanisme de suivi-évaluation sera mis en place pour assurer le suivi des réformes, avec des évaluations trimestrielles menées par le Secrétariat du Programme des réformes économiques et financières (PREF-CEMAC). La première évaluation est prévue pour le premier trimestre de 2026.

Le sommet de Brazzaville se fixait entre autres objectif de trouver des solutions idoines pour un recadrage des politiques macroéconomiques de la zone dans un



contexte marqué par l'érosion des recettes budgétaires, l'aggravation des déficits publics, le non-respect des critères de convergence communautaires et la vulnérabilité identifié comme le poids des remboursements de la dette extérieure.

clôturant les travaux de ce sommet, le président en exercice de la Cemac a sollicité les États

membres à prendre des mesures urgentes de redressement dans les pays respectifs, au regard des défis à relever pour consolider les acquis des réformes déjà engagées et à créer les conditions d'une croissance durable et résiliente des économies au bénéfice des peuples.

« Il nous reste à mettre résolument en œuvre les recommanda-

Fiacre Kombo